

Audience du 14 mars 2016

Monsieur le Ministre, Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Mesdames, Messieurs,



Comme vous l'aurez constaté Monsieur le Ministre, ce qui caractérise notre département aujourd'hui en terme d'éducation, c'est bel et bien cette carte scolaire qui est celle de trop dans la mesure où la dotation est encore négative.

C'est pourquoi, la FSU n'a pas hésité à parler de « désert scolaire » pour qualifier la présence de l'école dans la Nièvre

La Charte « Faire vivre l'école de la Nièvre » et qui a été signée entre le Rectorat et les maires nivernais est mal nommée car, conjuguée à la réforme des collèges qui suppose le rapprochement des élèves de cm1 et cm2 de la commune où se trouve le collège, elle vide à moyen terme les Regroupements Pédagogiques Intercommunaux

A l'inverse, notre département aurait besoin d'une Charte pour doter les écoles d'un équipement minimum car les inégalités sont importantes entre les communes comme nous l'avons constaté notamment au moment de la mise en place des rythmes scolaires

Vous avez entendu l'attachement des parents d'élèves à une école de proximité : il ne s'agit pas d'une vision passéiste de l'école mais bel et bien d'une nécessité en terme de parentalité ; c'est aussi une nécessité pour ce qui est des transports

Notre demande est par conséquent la suivante : nous demandons un plan interministériel pour une école rurale ( il s'agirait de Réseaux Ruraux d'Écoles qui verraient leurs écoles maintenues dans leurs implantations actuelles : des réseaux d'écoles dotés de coordonnateurs, de maîtres supplémentaires, éventuellement itinérants.

La ruralité n'aura pas de rôle discriminant sur les apprentissages des élèves si et seulement si l'isolement géographique n'est pas synonyme d'isolement culturel ; par bonheur, les nouvelles technologies peuvent y contribuer plus encore que par le passé.

Une telle organisation évitera aussi de mettre des enfants sans surveillance dans des transports, source de fatigue et d'une disponibilité moindre pour les apprentissages.

Une telle organisation permettrait également de répondre aux choix légitimes d'une population qui est attachée à ses services publics et dont la disparition concourt au sentiment d'abandon et à la montée de l'extrême droite.

Nous ajoutons un mot pour le tissu urbain où les inégalités et la ghettoïsation ne facilitent pas la tâche des enseignants quand on leur ôte les moyens de lutter efficacement pour la réussite des élèves.

Nous ne saurions conclure sans évoquer les personnels malmenés dont les salaires figurent parmi les plus bas d'Europe, des collègues qui entrent dans le métier avec une formation misérable et se voient attribuer des postes en campagne voués à la suppression.

Monsieur le Ministre, nous souhaitons que cet échange soit suivi d'effet, notamment dans un dialogue avec votre homologue de l'Éducation Nationale dans l'intérêt, des élèves, des familles, des collègues et des services publics, garants d'égalité.